



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 30 septembre 2015

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois d'octobre 2015

En septembre 2015, le marché des produits pétroliers a connu des évolutions des cours des matières premières et des produits finis, caractérisée par :

- 1 – une légère hausse du coût du pétrole brut (Brent) de + 0,4 %,
- 2 – une forte diminution du cours du supercarburant de - 12 %,
- 3 – une légère hausse du cours du gazole de + 0,5 %,
- 4 – une hausse de + 12 % de la cotation mensuelle du cours du gaz (propane et butane).

Ces tendances s'expliquent notamment par l'augmentation de la consommation de diesel en Europe et par le ralentissement de l'activité économique mondiale, plus particulièrement dans les pays émergents.

Sur la même période, le dollar se déprécie de 1,9 % par rapport à l'euro.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1^{er} octobre 2015 à zéro heure**, les prix des carburants routiers s'établissent comme suit :

- Super sans plomb : **1,33 €/l** au lieu de 1,47 €/l au mois de septembre 2015 soit - **14 cts/l**
- Gazole route : **1,04 €/l** au lieu de 1,07 €/l au mois de septembre 2015 soit - **3 cts/l**
- Le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à **18,99 €** au lieu de 18,71 € en septembre 2015 soit + **0,28 €**.

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen constaté en septembre est de 1,30 €/l pour le super sans plomb et de 1,11 €/l pour le gazole.

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1